

Initiative pour
l'autodétermination
Feuille de signatures
en annexe
SIGNEZ MAINTENANT!

Franc-parler

Le journal de l'Union démocratique du centre

Signez dès maintenant!

OUI à l'initiative pour l'autodétermination



«Car ici,
c'est nous 
qui décidons!»

Notre liberté est un bien précieux. La Suisse est née de la volonté farouche de nos ancêtres de conserver leur liberté, leur indépendance et leur autodétermination. Ces valeurs sont à la base de l'histoire à succès de notre pays. L'initiative populaire «Le droit suisse au lieu de juges étrangers (initiative pour l'autodétermination)» garantit notre indépendance et notre autodétermination.

Renvoi des criminels 7

Place maintenant à l'initiative de mise en œuvre!



Autodétermination 8-9

L'initiative pour l'autodétermination est une idée dont le temps est venu.



Pas de nouvel impôt! 13

NON à l'impôt Billag sur les médias!



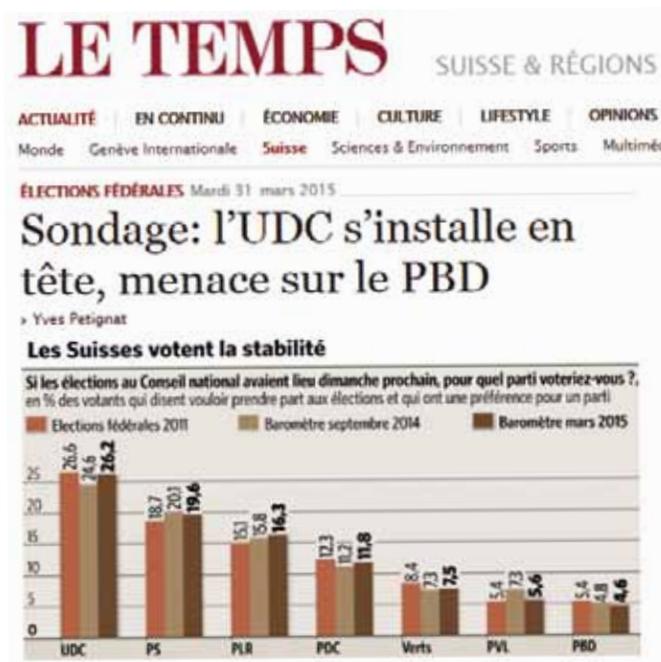
L'UDC dans les médias en mars et avril

Le mot du président

Ouvrir les yeux !



Le 18 octobre 2015 auront lieu les élections au Conseil national et au Conseil des États. Il y a lieu de craindre une défaite de l'UDC. La raison n'est pas que nos positions soient erronées, ni que les autres partis soient particulièrement forts. Et certainement pas non plus que l'UDC ne soit pas suffisamment soutenue par la population.



Nous perdrons les élections cet automne, parce que nous nous battons nous-mêmes ! L'esprit combatif et l'engagement courageux de nombreux élus et membres se sont engourdis. Beaucoup au sein du parti ne perçoivent pas le sérieux de la situation. Nombreux sont ceux qui ne rechignent pas à se placer sous les feux de la rampe, mais préfèrent laisser faire le travail à d'autres. Il manque la conscience qu'on pourrait faire beaucoup plus, si seulement chacun de nous retroussait enfin ses manches et sortait plus souvent de chez lui.

Chers frères et sœurs d'armes, il est temps de sortir de l'hibernation !

Les enjeux sont trop importants. Si nous ne parvenons pas à réaliser le tournant au Parlement cet automne, nous infligerons un dommage durable à la Suisse. Nous allons au-devant d'une législature décisive. Il y aura des délibérations et des votes sur une adhésion sournoise à l'UE, une réforme de la fiscalité des entreprises, la réforme de la prévoyance vieillesse, une révision de la loi sur l'asile, la prétendue transition énergétique et de nombreuses questions en suspens concernant la place financière suisse et le secret bancaire.



Personne ou presque aujourd'hui ne défend ouvertement une adhésion à l'UE. Pourtant, la Berne fédérale négocie avec Bruxelles des mécanismes de reprise automatique du droit européen. La politique d'asile de la conseillère fédérale Sommaruga, qui échappe à tout contrôle, est dénuée de concept et totalement irresponsable. Elle confrontera les générations futures à des problèmes irrésolubles. Pendant ce temps, la conseillère fédérale Widmer-Schlumpf redouble d'efforts pour sacrifier le secret bancaire suisse.

Il est urgent de revenir aux piliers de l'État suisse. À présent, il faut miser sur des valeurs sûres. Le temps de l'UDC est venu !

Toni Brunner, conseiller national, président de l'UDC Suisse

Nouveau succès électoral

L'UDC a progressé de presque 2% et gagné deux sièges lors des élections législatives lucernoises de ce weekend. Dans les élections au Conseil des Etats, le candidat UDC Paul Winiker a réalisé un excellent résultat en s'installant d'emblée au 5e rang.

Les élections lucernoises ont été pour l'UDC l'occasion de prolonger sa série de succès dans les scrutins législatifs cantonaux. A la fin du mois de mars, elle a réussi à augmenter sa part aux suffrages de 1,8% pour la porter à 24,1%. Le PDC reste le premier parti dans ce canton catholique avec 30,9% des suffrages (-0,4%, -1 siège).

Les partis écologistes, soit les Verts et le PVL, sortent affaiblis de ce scrutin. Ils ont perdu globalement 3,6% des voix (-3 sièges).

Se présentant pour la première fois aux élections gouvernementales, Paul Winiker (UDC) a obtenu 42 842 voix qui lui ont valu la 5e place. Il devra donc se présenter au second tour en même temps que le conseil-

ler d'Etat sortant, Marcel Schwerzmann (sans parti). Si ces deux candidats réussissent à s'imposer, le PS perdrait son siège après l'avoir occupé pendant 56 ans et le gouvernement cantonal lucernois serait exclusivement de droite.

«L'UDC souhaite renforcer sa position dans les parlements cantonaux jusqu'aux élections au Conseil national du 18 octobre 2015.»

Le succès électoral de l'UDC dans le canton de Lucerne est comparable à celui de Bâle-Campagne il y a deux

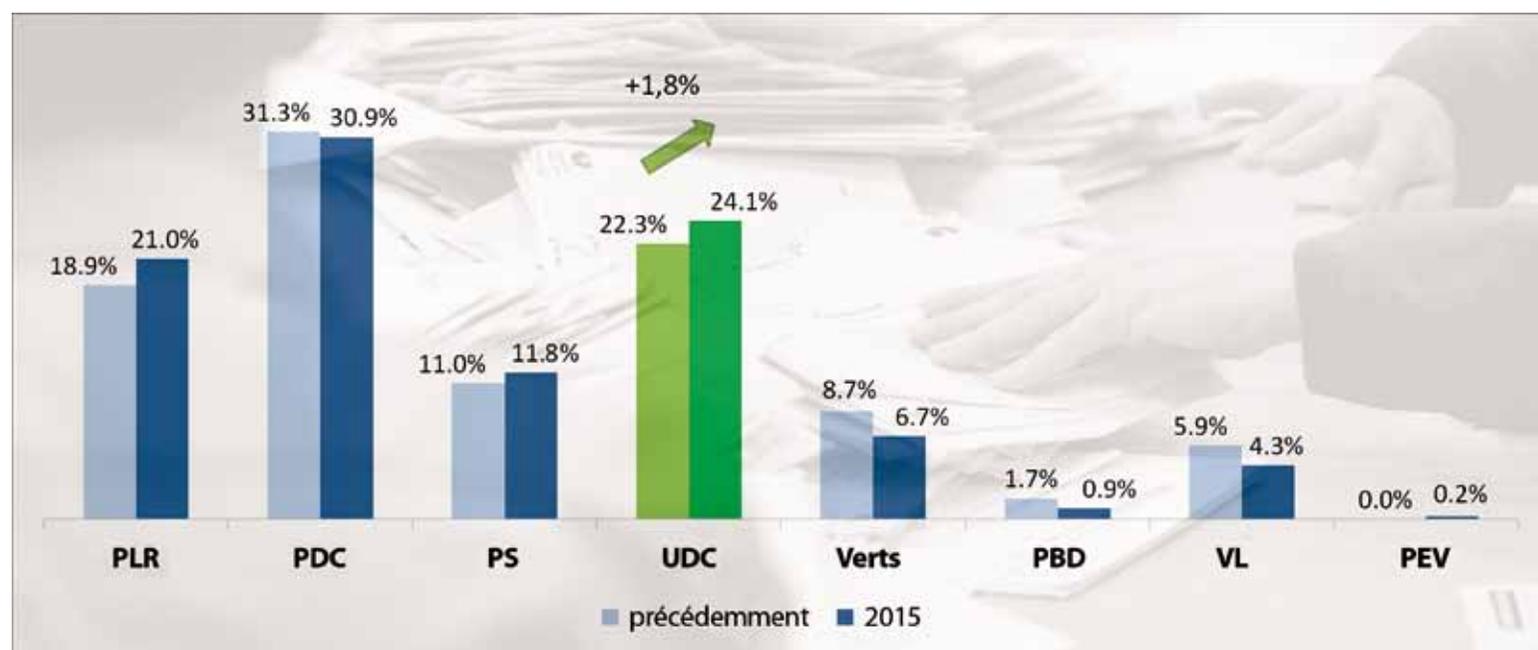
mois où l'UDC a réussi à augmenter de 2,7% sa part aux suffrages.

Bilan intermédiaire après les dernières élections cantonales

L'UDC occupe actuellement environ un quart (22%) de la totalité des sièges des parlements cantonaux. Par rapport à 2003, elle a réussi à porter sa représentation de 571 sièges sur un total de 2932 à 578 sièges sur un total de 2608. Durant cette même période, le PDC, le PLR et le PS ont enregistré de fortes pertes.

L'UDC souhaite renforcer sa position dans les parlements cantonaux jusqu'aux élections au Conseil national du 18 octobre 2015. Des élections auront encore lieu dans quatre cantons: l'Appenzell Rhodes-Extérieures, le Tessin, l'Appenzell Rhodes-Intérieures et le Jura.

Pourcentage de l'UDC avant et après les élections du 29 mars 2015 à Lucerne



Les résultats dans le canton de Zurich n'étaient pas encore connus au moment de la rédaction du journal.

DÉTRUIRE NOTRE PROSPÉRITÉ?

www.nouvel-impot-sur-les-successions.ch



Le 14 juin
nouvel impôt
sur les successions

NON

Moi aussi je m'engage contre le nouvel impôt sur les successions

Je suis prêt à soutenir la campagne de votation par des lettres de lecteurs et des articles.

Je soutiens le comité avec une contribution de _____ francs.
Veuillez m'envoyer un bulletin de versement.

Je commande

_____ Ex. affiche A3

_____ Ex. affiche F4

_____ Ex. dépliant A5

_____ Ex. marteau

Nom/prénom _____

Rue/no. _____

NP/lieu _____

Tél. prof. / Fax _____

courriel _____

Date/signature _____

Merci de renvoyer la talon le plus vite possible au:
Comité «Non au nouvel impôt sur les successions» • c/o HEV Schweiz • Case postale • 8032 Zurich
Fax 044 391 32 30 info@nouvel-impot-sur-les-successions.ch

Hagenbuch est partout!

Il est temps de retirer leurs pouvoirs aux APEA, pour les rendre aux communes. Le Conseil de district a reconnu que la commune de Hagenbuch (ZH) était dans son bon droit. Désormais célèbre dans toute la Suisse, la commune doit sa notoriété à une famille érythréenne domiciliée sur son sol, à laquelle elle verse des aides dépassant 60'000 francs par mois.

Ce n'est que très récemment que le Conseil de district a lavé la commune de Hagenbuch de tout soupçon. L'autorité de protection de l'enfant et de l'adulte (APEA) de Winterthur-Andelfingen voulait poursuivre cette commune consciencieusement gérée par la politicienne UDC Therese Schlöpfer en justice et lui faire infliger une mesure de surveillance. Tout cela parce que Hagenbuch s'était plainte de devoir payer des sommes astronomiques d'aides sociales. C'est le cas d'une famille érythréenne soutenue pour plus de 60'000 francs par mois, qui vaut à Hagenbuch sa triste notoriété.



L'immigration incontrôlée aggrave encore la situation dans l'aide sociale. Petit à petit, elle est devenue un revenu de base inconditionnel.

«L'UDC continuera de lutter, par tous les moyens politiques et en exerçant une pression constante sur l'industrie sociale gauchiste, afin que les APEA se voient retirer leurs pouvoirs au profit des communes.»

Il faut protéger les communes contre l'APEA

Une commune doit à l'avenir être protégée contre de telles manigances juridiques des APEA. En empruntant la voie judiciaire contre la commune de Hagenbuch (aux frais des contribuables, soulignons-le), cette autorité apporte la preuve de ses méthodes procédurières, de son goût pour la menace et de son

orgueil. Il est insoutenable qu'une commune soit, des semaines durant, clouée au pilori médiatique, pour la simple raison qu'elle proteste contre l'explosion des coûts du social et l'incompétence de l'APEA. On est tenté de se demander si l'APEA agit aussi de la sorte avec les personnes dans le besoin.

Industrie sociale débordante

L'UDC continuera de lutter, par tous les moyens politiques et en exerçant une pression constante sur l'industrie sociale gauchiste, afin que les APEA se voient retirer leurs pouvoirs au profit des communes. En outre, l'UDC continuera de veiller à ce que les APEA soient tenues de rendre des comptes sur l'ensemble de leurs activités, ce qui n'est hélas pas le cas dans le cadre juridique actuel.

Inévitable réorientation de l'aide sociale

Au vu de cette évolution, l'aide sociale a besoin d'une réorientation. Tous les automatismes entraînant des prestations étatiques injustifiées sans contrepartie de la part des bénéficiaires doivent être supprimés. Si les dépenses sociales explosent, c'est aussi parce qu'on a créé une nouvelle industrie sociale en créant et en renforçant ces clubs antidémocratiques et autorités pleines de fonctionnaires que sont la CSIAS et les APEA. Celles-ci doivent être privées de leurs pouvoirs, au profit des communes.



*Alfred Heer,
conseiller national,
Zürich (ZH)*

Bilan de la session de printemps

La session de printemps s'est tenue du 2 au 20 mars.

Positif:



Compromis raisonnable pour la mise en œuvre de l'initiative sur les résidences secondaires

S'agissant de la mise en œuvre de l'initiative sur les résidences secondaires, l'intervention de l'UDC a permis d'aboutir à un compromis avec les initiants, qui garantit le rétablissement rapide de la sécurité juridique dans les régions concernées. Ce compromis a trouvé une majorité au Parlement et a été adopté en votation finale.

L'interdiction de se couvrir le visage dans les lieux publics et le durcissement des critères de naturalisation sont bien conformes à la Constitution

Le Parlement a validé différentes modifications de constitutions cantonales, dont l'interdiction de se couvrir le visage en public instaurée par le canton du Tessin, ainsi que le durcissement des conditions de naturalisation du canton de Berne. Les décisions prises par le peuple dans ces cantons ont ainsi été protégées et respectées.

La loi sur les services de renseignement passe le premier obstacle

Le Conseil national a adopté la loi sur les services de renseignement, comme le demandait l'UDC. Cette loi fournit une base permettant d'identifier les menaces et dangers à temps et de prendre des mesures pour les pallier. En effet, il n'y a pas de liberté sans sécurité. La nouvelle loi fournit au service de renseignement les outils nécessaires pour accomplir son important travail de manière adaptée et dans des conditions claires.

Négatif:



Volonté du peuple méprisée dans la mise en œuvre de l'initiative sur le renvoi

Après le Conseil des États, c'était au tour du Conseil national de se prononcer contre une mise en œuvre fidèle de l'initiative sur le renvoi. Le projet adopté par les deux Chambres contient une clause relative aux cas de rigueur, qui permettra sans doute d'empêcher la plupart des renvois. En rejetant le contre-projet direct, le peuple et les cantons avaient précisément rejeté une telle règle sur les cas de rigueur. Le peuple et les cantons auront le dernier mot début 2016, lors de la votation sur l'initiative de mise en œuvre. C'est pourquoi l'UDC n'a pas besoin de lancer un référendum.

Naturalisation facilitée des étrangers de troisième génération

En 2004, le peuple avait refusé la naturalisation facilitée pour la deuxième génération et la naturalisation automatique pour la troisième. Voilà pourtant que le Conseil national remet l'ouvrage sur le métier, contre l'avis de l'UDC. Pour lui, la naturalisation des étrangers de troisième génération ne devrait être qu'une simple formalité. Le projet passe à présent au Conseil des États; là encore, les citoyens auront le dernier mot, car il implique une modification de la Constitution.

Les automobilistes restent des vaches à lait

L'initiative «Pour un financement équitable des transports» exige que les recettes générées par l'impôt sur les huiles minérales soient entièrement affectées à la route. Le Conseil des États recommande le rejet de «l'initiative vache à lait», à 31 voix contre 4 et 8 abstentions. Il a également refusé de lier le projet au fonds pour les routes nationales et le trafic d'agglomération.

Nouvelle propagation de la subventionnité dans le domaine culturel

Contre la volonté de l'UDC, le Conseil des États a appuyé la politique culturelle débordante du Conseil fédéral, approuvant le Message culturel pour la période 2016 à 2020. Celui-ci prévoit des dépenses totales de 1,12 milliard de francs pour la promotion de la culture durant ces cinq années. Personne n'a suivi les propositions de réduction et de rejet de l'UDC. Le cadre financier a même été augmenté de 3 millions de francs.

Les juges au-dessus du peuple ?

«Je suis vraiment déçu.» C'est par ces mots que notre président de parti Toni Brunner a décrit ses impressions le 11 mars 2015, lorsqu'il se tenait devant le pupitre de l'orateur du Conseil national, au cours de la session de printemps durant laquelle on a débattu de l'article sur le renvoi des criminels étrangers. Les citoyens et citoyennes doivent désormais se rabattre sur l'initiative de mise en œuvre.

par Hans Egloff, conseiller national, Aesch (ZH)

Il y a quatre ans et demi, le souverain a transformé l'initiative de l'UDC sur le renvoi des criminels étrangers en article constitutionnel. Il y a un an, le Conseil national s'était mis d'accord sur une solution de compromis, prévoyant impérativement l'exécution du renvoi des délinquants étrangers auteurs d'infractions

«L'initiative sur le renvoi a été lancée parce que la pratique des tribunaux et des autorités en Suisse était perçue comme très disparate et trop laxiste. Elle vise à modifier cette pratique.»

graves (p.ex. assassinat, brigandage, viol). L'expulsion des criminels portant gravement atteinte à l'ordre et à la sécurité publics (p.ex. menaces contre des autorités, enlèvement, incendie volontaire), devait être prévue pour les récidivistes.

Volte-face du camp bourgeois

Mais aujourd'hui, tout a changé. Après le Conseil des États, les fractions

PLR et PDC/PES se sont détournées du compromis. Alors que le peuple avait balayé la proposition du Conseil fédéral prévoyant un examen des cas de rigueur, ces parlementaires l'ont tout simplement rebaptisée « examen des circonstances particulières » et ont placé le tout sous l'étiquette « contrôle de la proportionnalité ». Le « centre-droit » n'a cure du fait que les 26 cantons et la majorité de la population suisse ait dit non à une telle solution.

Toni Brunner condamne cette attitude : « Ils se moquent du peuple. Ce n'est pas l'amorce d'un compromis, mais d'une campagne de votations. Ils veulent ainsi provoquer le passage dans les urnes de l'initiative de mise en œuvre. » Mais il prévient : « Cette initiative sera acceptée à une majorité encore plus écrasante que l'initiative sur le renvoi. »

Légiférer comme cela a été décidé

L'initiative sur le renvoi a été lancée parce que la pratique des tribunaux et des autorités en Suisse était perçue comme très disparate et trop laxiste. L'initiative vise à modifier cette pratique. Le but de l'exercice n'est évidemment pas de créer une

loi qui corresponde parfaitement à la pratique antérieure. Notre collègue zurichois Gregor Rutz l'a expliqué en ces termes : « Votre travail n'est pas de légiférer comme bon vous semble. Votre travail est de légiférer comme le peuple et les cantons l'ont décidé en 2010. »

Pour cela, il ne reste qu'une seule solution : l'initiative de mise en œuvre de l'UDC. En effet, avec l'instrument judiciaire de l'examen des cas de rigueur, il faut s'attendre à ce que seuls environ 500 criminels étrangers, au lieu des 18'000 estimés, quittent leur « pays d'adoption » chaque année.



**l'initiative de mise en œuvre
pour le renvoi effectif des
étrangers criminels**

**Imposer la
volonté du peuple!**



Voilà pourquoi je pour l'autoc

Le droit suisse en Suisse, le droit mongol en Mongolie, le droit américain aux Etats-Unis. L'initiative UDC pour l'autodétermination est une idée dont le temps est venu.

A l'heure où les peuples du monde rêvent de leviers politiques aptes à juguler les vents brutaux de la mondialisation économique, les Suisses ne rêvent pas, ils votent. Car ces leviers chez nous existent, ils ont pour noms droits populaires, démocratie directe, initiatives constitutionnelles. Mais pour combien de temps encore ?

«Au sommet de la pyramide il y a toujours la constitution: le siège des valeurs, l'ADN de l'Etat.»

La constitution : ADN de l'Etat

Une élite « éclairée » a entrepris de conduire le peuple « aveugle », au besoin en lui mentant, vers son destin prétendument radieux : un monde de consommateurs apatrides et interchangeable, sans familles, sans nations, sans frontières, sous l'autorité d'une gouvernance mondiale. Cette élite s'en réfère à des ordres venus prétendument d'en haut qui imposeraient les sujets sur lesquels le peuple suisse serait autorisé à voter, respectivement ne devrait pas voter, et invaliderait les votes non conformes à sa volonté.



Kevin Pellouchoud,
enseignant, Orsières (VS)

Tout cela au nom d'un droit prétendument supérieur. La hiérarchie des normes est pourtant claire : au-dessus des lois, il y a les traités internationaux, par lesquels se lient les Etats en les forçant à adapter leurs lois mais au sommet de la pyramide il y a toujours la constitution : le siège des valeurs, l'ADN de l'Etat. Aucun Etat n'adopte de lois ni ne conclut de traités contraires aux valeurs fondamentales de sa constitution. Et en cas de modification de la constitution, les lois sont adaptées mais aussi les engagements internationaux. Seul le droit international impératif coutumier s'impose indépendamment des textes des traités et des lois.

L'idée d'une primauté générale du droit international sur celui des Etats est née dans les salles de classes sous

«Un Etat n'existe que par la constitution qui lui a donné naissance en définissant son identité, ses valeurs, ses règles de fonctionnement.»

l'influence de professeurs convaincus de la supériorité d'une gouvernance

Le peuple suisse signe l'initiative d'autodétermination!

mondiale sur la souveraineté des Etats. Soucieux de réussir leurs examens, les étudiants l'ont reprise dans leurs travaux de recherches pour devenir à leur tour professeurs, ou juges ou juristes dans les administrations fédérales et cantonales.

Pourtant, avant de pouvoir adopter des lois ou conclure des traités, un Etat doit d'abord exister et il n'existe que par la constitution qui lui a donné naissance en définissant son identité, ses valeurs, ses règles de fonctionnement. Acte de naissance et ADN de l'Etat, la constitution ne peut être adoptée ou modifiée que par le législateur suprême, en Suisse, c'est le souverain, peuple et cantons.

Une idée dont le temps est venu

La démocratie directe c'est l'ADN de la Suisse. Le peuple suisse a le droit



Lara Filippini, responsable marketing, Monteceneri (TI)

«La liberté et l'autodétermination sont des valeurs typiquement suisses auxquelles on ne peut pas renoncer. Je ne veux pas d'un pays qui me mette sous tutelle en donnant le feu vert à un Etat tiers de m'imposer d'autres lois que les nôtres.»

de se prononcer pour ou contre le contingentement de l'immigration, pour ou contre l'interdiction des minarets, pour ou contre le renvoi

des criminels étrangers ou tout autre sujet qu'il lui plaira dans les seules limites du droit international impératif.



Anthony Marchand, étudiant EPFL, Vesin (FR)

«L'autodétermination, ce n'est pas seulement une question de décision. C'est aussi savoir ce qui est bien pour nos traditions, notre savoir-vivre et nos spécificités helvétiques. Le Peuple sait ce qui est juste pour notre pays et pour les droits de l'Homme. Au contraire des juges de Strasbourg!»

Pour conserver ce que tous les peuples rêvent d'avoir, l'initiative UDC pour l'autodétermination (le droit suisse au lieu des juges étrangers) est une idée dont le temps est venu.

Toutes les infos:
www.initiative-autodetermination.ch



Yves Nidegger,
conseiller national,
Genève (GE)

Attention: nouveau piège fiscal!



Modification de la loi sur la radio
et la télévision (LRTV)
Nouvel impôt Billag

NON

NON à de nouveaux impôts

La place industrielle suisse fait aujourd'hui déjà face à des difficultés majeures, et en particulier les entreprises familiales, ces piliers et valeurs sûres de l'économie suisse ! Un impôt fédéral sur les successions mettrait en péril de nombreuses PME, et donc aussi des places de travail. Pour moi, c'est hors de question. C'est pourquoi je dis clairement NON à l'initiative pour un impôt sur les successions.

Ce nouvel impôt sur les successions et les donations, qui prévoit un taux d'imposition impressionnant de 20 pour cent, semble de prime abord bien pensé. En effet, 2/3 des recettes sont destinées à l'AVS et 1/3 revient aux cantons. Une franchise de 2 millions de francs est par ailleurs prévue. Cependant, ce nouvel impôt prend les familles et les PME à la gorge. Je le vois dans mon entreprise, que j'ai reprise il y a 14 ans pour sauver les emplois.

Impôt nuisible aux PME

De nombreuses PME luttent au-

jourd'hui déjà pour leur survie, particulièrement dans les domaines nécessitant beaucoup de main-d'œuvre et là où l'on doit tenir la comparaison avec l'étranger. C'est avant tout le cas des entreprises de production. Si l'on additionne les installations nécessaires et le parc de machines, on arrive vite à une « fortune » relativement importante.

Mon entreprise serait largement sous-assurée, avec un volume d'assurances de 10 millions de francs ! Alors ces 20 pour cent sur la « succession » seraient une charge supplémentaire in-

supportable pour ceux qui en reprendront les rennes.

Les initiants eux-mêmes reconnaissent que cet abominable impôt est presque impossible à acquitter, comme le montre le paiement par tranches sur 10 ans qu'ils souhaitent voir inscrire dans la Constitution.

Atteinte à la souveraineté cantonale

Outre cet impôt injuste, l'initiative générera une fois de plus un lourd appareil administratif. En effet, chaque donation supérieure à 20'000 francs devrait être enregistrée, tout au long de la vie. Nous devons ainsi tous tenir une comptabilité et rendre des comptes lorsque nous donnons quelque chose. Par ailleurs, cet impôt sur les successions applicables aux descendants nie le droit d'autodétermination des cantons. En effet, de nombreux cantons l'ont aboli et le verraient à présent réintroduit sous forme d'impôt fédéral.

NON – pas comme cela

D'après une étude fiable, l'introduction de l'impôt fédéral sur les successions entraînerait la disparition de 12'000 places de travail chaque année en Suisse. En détruisant des emplois, l'initiative affaiblit la place économique suisse. Cela n'apporterait rien à personne, et surtout pas à l'AVS. C'est pourquoi un NON sans équivoque à ce nouvel impôt inutile s'impose.



Peter Föhn,
conseiller aux Etats,
Muotathal (SZ)

Dites **NON** à un
nouvel impôt.



Risqué pour
les familles,
les PME et les
cantons.

Impôt successions

NON

NON à un impôt qui fragilise les PME

L'initiative complique les transmissions d'entreprises au sein de la famille. Elle prive les PME de ressources importantes dans une phase délicate, ressources qui font dès lors défaut pour investir et pour créer ou maintenir des emplois. Le nouvel impôt fédéral pèse sur les petites et moyennes entreprises qui paient déjà des impôts, financent les prestations de l'Etat et créent des emplois.

NON à un impôt hostile à la famille

Dans la plupart des cantons, les descendants directs sont exonérés de l'impôt sur les successions. Avec l'initiative, les enfants sont traités de la même manière face à l'impôt que des parents éloignés ou des non-parents. C'est injuste.

NON à la mise sous tutelle des cantons

L'introduction d'un impôt fédéral sur les successions va à l'encontre de la volonté des cantons. Il s'agit d'une mesure de contrainte anti-fédéraliste. Aujourd'hui, la grande majorité des cantons exonèrent les descendants directs. L'initiative remet ainsi en question une conception légitimée dans les urnes.

www.impot-successions-non.ch

informer. autrement.

Le Magazine romand pour la défense de la souveraineté nationale, de la démocratie directe et de la neutralité Suisse



- Envoyez-moi gratuitement le dernier numéro de Voix Libre
 Je souhaite m'abonner à Voix Libre 1 an (6 numéros) CHF 40.00
 M. Mme.

Nom	
Prénom	
Rue	
NPA	Lieu

Envoyez ce talon à **Voix Libre, CP 1587, 1701 Fribourg** ou passez votre commande par mail à l'adresse info@voix-libre.net ou via internet sous www.voix-libre.net

Felix Glutz
Traduction, Rédaction, Relecture

Pour vos traductions:
Mobile : 079/372 79 74
felix@adapteam.ch
www.adapteam.ch

dietschi
PRINT&DESIGN OLTEN

BIEN PLUS QU' UNE IMPRIMERIE ...

DIETSCHI PRINT&DESIGN AG
Ziegelfeldstrasse 60 4601 Olten
T 062 205 75 75 F 062 205 75 00 www.dietschi.ch

VOTRE ANNONCE DANS LES JOURNAUX FRANC-PARLER ET SVP-KLARTEXT

**Votre annonce lue par
60'000 lecteurs !**

Jusqu'à 15% de rabais possible. Plus de 60'000 lecteurs en Suisse allemande et Suisse romande. Plus d'informations en appelant le **031 300 58 58** ou par e-mail à franc-parler@udc.ch.

Découvrez notre journal en ligne sur www.udc.ch

IMPRESSUM

FRANC-PARLER est une publication de l'Union démocratique du centre UDC | Tirage: 5'000 | Éditeur et rédaction: Stiftung SVP-Parteizeitung, Secrétariat général | Case postale 8252 | 3001 Berne | Tél.: 031 300 58 58 | Fax: 031 300 58 59 | franc-parler@udc.ch | www.udc.ch | Rédaction: Kevin Crausaz | Crédit images: UDC Suisse, Parlament.ch.

Ça suffit!

Le 14 juin, nous voterons sur la révision de la loi sur la radio et la télévision (LRTV), bref, sur le nouvel impôt Billag sur les médias. Chacun devra payer, peu importe qu'il possède ou non un appareil récepteur, et même qu'il puisse ou non physiquement entendre ou voir les programmes. Le nouvel impôt forcé frappe tout le monde.

Que ce soit à titre privé ou dans notre activité professionnelle, on nous presse comme des citrons, jusqu'à la dernière goutte, avec les innombrables impôts et taxes : vignette, impôts sur les véhicules à moteur et sur l'essence, impôts généraux, contributions sociales, taxes environnementales, etc. Et voilà que pointe la menace de la prochaine gifle, la toute dernière arnaque de l'État : une redevance radio-TV pour tous, et à double.

Injuste, illogique et toujours plus cher
Que les particuliers et les entreprises soient invités à passer à la caisse pour une prestation qu'ils ne peuvent absolument pas utiliser est profondément injuste et dénué de toute logique. Les travailleurs vont au travail pour travailler, pas pour regarder des films ou écouter la radio. Chacun paie cette taxe à titre privé, et maintenant il faudrait payer à double, puisque les entreprises devraient elles aussi s'acquitter de l'impôt sur les médias ? Depuis 1990, la taxe Billag est passée de 279 francs à 462 francs, soit une augmentation spectaculaire de 65%. Si cette évolution se poursuit, nous paierons bientôt 700 à

800 francs d'impôt Billag sur les médias par ménage. Si l'on tient compte du fait que la télévision d'État investit massivement dans le Web et veut obtenir de force d'onéreuses productions propres, ce montant atteindra presque certainement 1000 francs à l'avenir.

«On cherche à duper les citoyens et citoyennes par un tour de passe-passe.»

Attention au piège fiscal et au tour de passe-passe

La population et l'économie suisses traversent une période difficile. La faiblesse de l'euro met de nombreuses entreprises encore plus sous pression. Et c'est précisément en ce moment que l'on voudrait leur imposer encore des charges supplémentaires avec le nouvel impôt Billag sur les médias. Il s'agit là d'un piège fiscal qui, faisant miroiter une légère baisse de la redevance, entraînera plus tard une augmentation des charges. On cherche à duper les citoyens

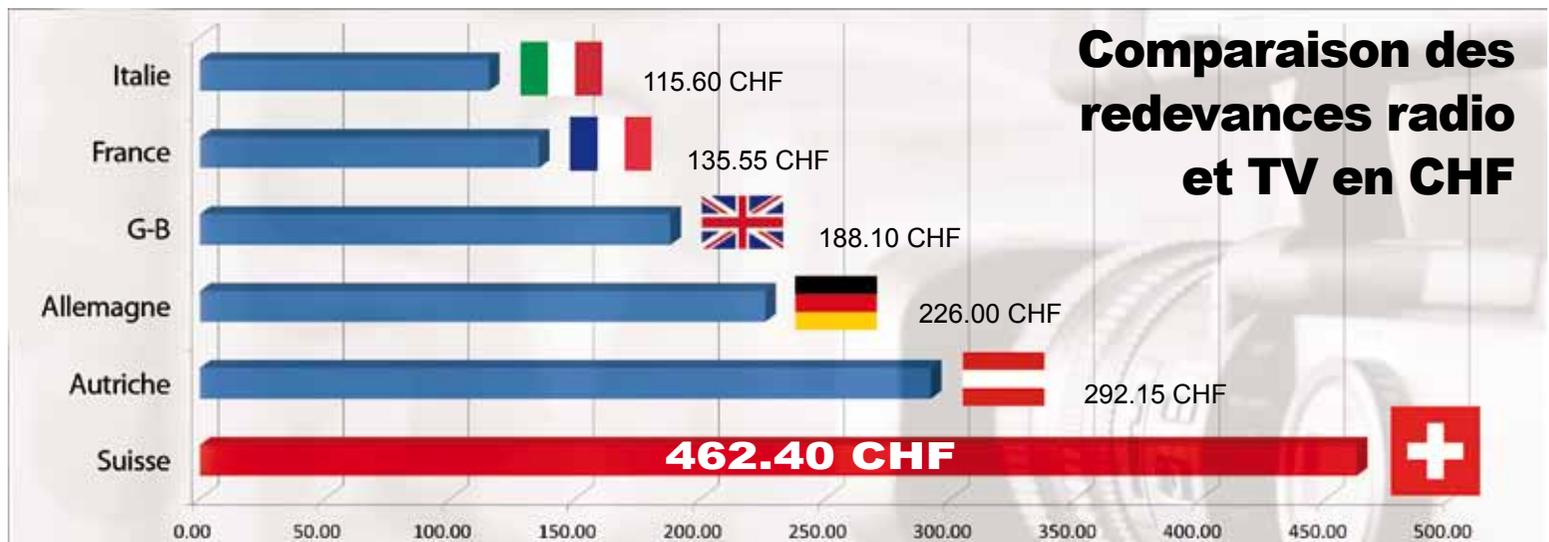
et citoyennes par un tour de passe-passe. Alors que des milliers d'entre eux seraient désormais imposés à double, soit parce qu'ils sont entrepreneurs, soit pour les employés, parce que leur entreprise serait elle-même imposée, on fait croire à une baisse de la redevance. Pourtant, le Conseil fédéral aurait le champ libre pour fournir sans limites des moyens financiers supplémentaires aux chaînes étatiques qu'il contrôle. Dès que les citoyens et citoyennes auront donné leur accord, le piège fiscal se refermera.

Non aux nouveaux impôts

La Suisse devrait bénéficier d'un service public svelte et de haute qualité dans chaque langue nationale. Or, sous prétexte d'assurer ce service public, les patrons de la télévision se sont bâti, à nos frais, un empire immense et beaucoup trop cher. Cela suffit ! C'est pourquoi je dis NON au nouvel impôt Billag sur les médias !



*Sylvia Flückiger,
conseillère nationale,
Schöftland (AG)*



Aujourd'hui déjà, nous payons la plus importante redevance.

LE NOUVEAU LEXUS NX.

FASCINATION COMPACTE: EN NX 300h TOUT HYBRIDE
ET DÈS À PRÉSENT AUSSI EN NX 200t TURBO.



LE NOUVEAU MULTITALENT COMPACT DE LUXE LEXUS NX:
LIGNES époustouflantes, **AGILITÉ** de pointe et **CONFORT** au plus haut niveau. Disponible en NX 300h tout hybride à **TRANSMISSION INTÉGRALE E-FOUR**, d'une puissance dynamique de 197 ch et d'une consommation absolument exemplaire. À présent aussi en NX 200t turbo aux 238 chevaux fougueux pour un **PLAISIR DE CONDUIRE** d'une sportivité affirmée. **ESSAYEZ-LES VITE.**

LEXUS PREMIUM FREE SERVICE INCL.: 10 ANS/100 000 KM*

conduire-lexus.ch/nx

THE NEW
NX


LEXUS
NO.1 PREMIUM HYBRID

LEXUS CENTER: BASEL EMILFREY AG **BERN-OSTERMUNDIGEN** EMILFREY AG **CRISSIER** EMILFREY SA **ERLENBACH-ZOLLIKON** EMILFREY AG **GENÈVE** EMILFREY SA **NORANCO-LUGANO** EMILFREY SA **SAFENWIL** EMILFREY AG **SCHLIEREN** EMILFREY AG **ST.GALLEN** EMILFREY AG **WETZIKON** GRUSS EHRLER AG **ZÜRICH NORD** EMILFREY AG

Prix nets conseillés (après déduction du bonus de change Lexus), TVA incl. New NX 300h (tout hybride 2,5 litres, FWD, 5 portes), à partir de CHF 52 800.-, déduction faite du bonus de change Lexus de CHF 7 500.- = CHF 45 300.-. Mensualité de leasing CHF 405.60, TVA incl. Consommation Ø 5,0 l/100 km, émissions Ø de CO₂: 116 g/km, catégorie de rendement énergétique A. New NX 200t impression (essence turbo 2,0 litres, AWD, 5 portes), à partir de CHF 59 700.-, déduction faite du bonus de change Lexus de CHF 7 500.- = CHF 52 200.-. Mensualité de leasing CHF 466.10. Consommation Ø 7,9 l/100 km, émissions Ø de CO₂: 183 g/km, catégorie de rendement énergétique F. Véhicules représentés: New NX 300h F SPORT (tout hybride 2,5 litres, AWD, 5 portes), à partir de CHF 72 000.-, déduction faite du bonus de change Lexus de CHF 7 500.- = CHF 64 500.-. Mensualité de leasing CHF 577.20. Consommation Ø 5,3 l/100 km, émissions Ø de CO₂: 123 g/km, catégorie de rendement énergétique B et New NX 200t F SPORT (essence turbo 2,0 litres, AWD, 5 portes), à partir de CHF 74 400.-, déduction faite du bonus de change Lexus de CHF 7 500.- = CHF 66 900.-. Mensualité de leasing CHF 598.40. Consommation Ø 8,1 l/100 km, émissions Ø de CO₂: 187 g/km, catégorie de rendement énergétique F. Acompte 25% du prix net. 48 mois, 10 000 km/an. Taux d'intérêt annuel eff.: 3,97%. Caution 5% du montant du financement. Valeur résiduelle suivant directives de Multilease AG. Casco complète obligatoire. Il est interdit d'accorder un crédit susceptible d'entraîner le surendettement du consommateur. Bonus de change Lexus et leasing Lexus Premium valables pour les contrats conclus ou les immatriculations effectives entre le 1^{er} mars et le 30 avril 2015, ou jusqu'à nouvel ordre. Consommation suivant directives 715/2007/CE. Émissions moyennes de CO₂ de tous les modèles de véhicules immatriculés en Suisse: 144 g/km.

*Lexus Premium Free Service comprend la maintenance gratuite jusqu'à 10 ans ou 100 000 km (selon la première éventualité), véhicule de courtoisie incl. pour assurer votre mobilité.

Intégration ou perte de nos valeurs

Installation de carrés musulmans dans nos cimetières, abandon de certaines fêtes chrétiennes, retrait de signes de nos origines chrétiennes dans l'espace public, interdiction de la viande de porc dans les cantines, autant de signes de l'abandon de nos valeurs chrétiennes sous la pression et les revendications de la communauté musulmane, mais où va-t-on s'arrêter ?

Cette communauté ne cherche pas à s'intégrer dans notre pays, mais souhaite imposer des préceptes religieux tirés de l'Islam en lieu et place des règles juridiques et politiques qui font de la Suisse, un pays démocratique et libre.

L'UDC romande active

En Suisse romande, l'UDC s'est mobilisée contre une «politique d'intégration de la communauté musulmane» qui n'en a que le nom. Abandonner certaines de nos valeurs chrétiennes, valoriser l'émergence d'une société à deux vitesses placée sous le signe du communautariste, ne pas exiger le respect de nos règles sociétales notamment sur la position de la femme au sein de notre société et céder devant les revendications d'associations musulmanes qui ne s'engagent pas dans un processus d'intégration sont de fausses pistes empruntées par nos autorités politiques.

Après le soutien en votation populaire des Tessinois à l'interdiction de se couvrir le visage dans des lieux publics, des initiatives portant sur cette même interdiction sont en préparation au niveau fédéral et dans le canton du



L'UDC s'engage pour la culture chrétienne et occidentale qui est à la base de notre identité et de notre cohésion.

Valais. Ce sont des membres de notre parti qui s'engagent pour que notre pays ne poursuive pas cette politique de soumission devant les revendications d'associations musulmanes qui ne reconnaissent pas pleinement notre statut d'Etat laïc régi par la liberté de croyance et l'égalité entre tous les individus formant notre société.

A Fribourg, une initiative est lancée par l'UDC contre l'ouverture d'un «Centre Islam et société» à l'Université de Fribourg ainsi que contre la volonté de mettre sur pied une formation étatique des imams, alors que ces dernières décennies ont vu l'Etat se retirer, à juste titre, de très nombreux engagements en faveur de nos églises chrétiennes!

Pas de différenciation

C'est par une pétition que l'UDC attend des autorités lausannoises

qu'elles mettent fin à l'implantation d'un carré musulman dans les lieux de sépulture sur territoire communal et qu'elles gèrent sans différenciation ou distinction les sépultures des différentes confessions religieuses ainsi que celles des non-croyants. La Municipalité lausannoise parle d'un «signe d'intégration tangible» en officialisant quelques jours avant Pâques son projet d'espace confessionnel destiné aux défunts de religion musulmane. Comment peut-on parler d'intégration d'une communauté qui refuse l'inhumation de ses défunts aux côtés de défunts d'autres religions ou de non-croyants?



*Claude-Alain Voiblet,
vice-président UDC Suisse,
Lausanne (VD)*

Liens vers les initiatives et la pétition

Initiative «pour des têtes nues dans les écoles publiques valaisannes»



www.udc-valais.ch

www.udc-valais.ch/wp-content/uploads/2015/02/IPVoile_fr.pdf

Initiative contre l'ouverture du «Centre suisse islam et société»



www.udc-fr.ch

Le lien pour signer l'initiative sera activé sur la page d'accueil le 25 avril

Pétition pour stopper l'implantation d'un carré musulman



www.udc-vaud.ch

www.udc-vaud.ch/pdf/petition-carre-musulman-lausanne.pdf

Quelques points de notre nouveau programme:

POLITIQUE EXTÉRIEURE



- ▶ l'UDC combat l'adhésion insidieuse à l'UE;
- ▶ l'UDC veille à l'autodétermination de la Suisse avec l'initiative populaire «Le droit suisse au lieu de juges étrangers»;
- ▶ l'UDC exige que l'attribution de l'aide publique au développement soit liée à la réadmission de requérants d'asile refusés.

FINANCES, IMPÔTS ET REDEVANCES

Plus pour la classe moyenne, moins pour l'Etat

L'Etat ne cesse de proliférer. Depuis 1990, les dépenses de la Confédération ont doublé. L'autorité politique n'ayant pas la volonté de contrôler l'explosion des dépenses, les impôts, les taxes et les redevances augmentent constamment et la classe moyenne est la première à passer à la caisse. Ce gaspillage d'argent à la charge des citoyennes et des citoyens doit cesser, car la prospérité du pays dépend avant tout d'une classe moyenne prête à faire des efforts.



POLITIQUE À L'ÉGARD DES ÉTRANGERS



- ▶ l'UDC exige l'application fidèle de l'initiative populaire «contre l'immigration de masse» que le souverain a approuvée (contingents et principe de la préférence nationale) dans le but de réduire sensiblement l'immigration;
- ▶ l'UDC demande la réintroduction des contrôles frontaliers pour empêcher l'entrée d'immigrants clandestins.

Commandez directement le nouveau programme de l'UDC à:
sg@udc.ch ou **031 300 58 58**
(merci d'indiquer la langue souhaitée)